



## **Trame Verte et Bleue : Chemin des deux eaux (Création d'une liaison multifonctionnelle connectant entre eux les cœurs de nature de l'agglomération)**

### **Porteur de projet :**

Communauté Urbaine d'Arras

### **Descriptif du projet :**

Création d'une liaison multifonctionnelle connectant entre eux les cœurs de nature de l'agglomération et dont l'objectif est de relier à terme Wailly (Sud Ouest d'Arras) à Fampoux (Nord Est d'Arras).

### **Enjeu, contenu du projet**

#### **Objectifs et enjeux du projet**

- Stratégie du projet

Le chemin des deux eaux s'appuie sur la colonne vertébrale de la Trame verte et bleue de l'Arrageois, à savoir les deux vallées de la Scarpe et du Crinchon. Il a pour vocation :

- d'être un corridor écologique connectant entre eux les principaux cœurs de nature de l'Arrageois
- de constituer l'axe structurant des cheminements doux de l'agglomération
- de valoriser le patrimoine architectural et historique du cœur de l'agglomération : Bastion des chouettes, Citadelle Vauban, site archéologique de Nemetacum...

- Objet technique

Réfection du chemin de halage

Réfection déclarée d'utilité publique du chemin longeant le Crinchon

Création d'un cheminement longeant la Scarpe rivière

Traitement écologique et paysager du chemin (plantation de haies d'essences régionales, gestion différenciée des espaces...)

- Aspect structurant du projet

Axe structurant de la Trame verte et bleue de l'Arrageois

- Interactions avec les autres trames structurantes

Axe structurant des modes doux de l'agglomération

- Faisabilité matérielle à l'horizon 2020-2030 pour le Crinchon et le chemin de halage. En revanche, la Scarpe rivière est soumise à déclaration d'utilité publique

### **Informations techniques nécessaires**

#### **Éléments prévisionnels**

- Le projet sera-t-il réalisé en 2020 ?  
En partie

**FICHE A REMPLIR ET RETOURNER A LA DRÉAL NORD PAS DE CALAIS**

- Le projet sera-t-il réalisé en 2030 ?  
En partie
- le projet est une idée validée politiquement.

Nature du projet :

Schéma Trame verte et bleue

Connectivité transports

- Le lieu du projet est-il connecté aux réseaux de transport en commun en site propre actuels ?  
NON
- Le lieu du projet est-il connecté aux réseaux de transport en commun actuels ?  
NON

Localisation et point(s) d'accès - par quels modes ?

Voies routières

Lignes de bus

Voie douce (chemin des deux eaux lui-même)

Consommation d'espace

- le projet consomme-t-il des espaces agricoles ?  
OUI
  - si le projet consomme des espaces agricoles, a-t-il aussi une part en renouvellement urbain ? (la requalification de friches industrielles, terrils..., est considérée comme renouvellement urbain)  
NON

Logement

- le projet produit-il des logements ?  
NON

**Repérage spatial du projet**

Une localisation précise du projet est demandée ; préférences pour l'obtention de données relatives à l'étendue des projets (liste par ordre de maniabilité pour la compilation) :

- Polygone géo référencé
- Polygone sur support vectoriel avec localisation
- Description graphique du projet (plan, format digital)
- Description graphique du projet (plan, format papier minimum A4 / A3)

Les données SIG fournies doivent être en LAMBERT 93, de préférence en format MAPINFO (.tab) ou compatible. On donnera la localisation à la principale commune concernée par le projet.  
Les données spatiales sont absolument nécessaires pour établir le scénario des dynamiques engagées.